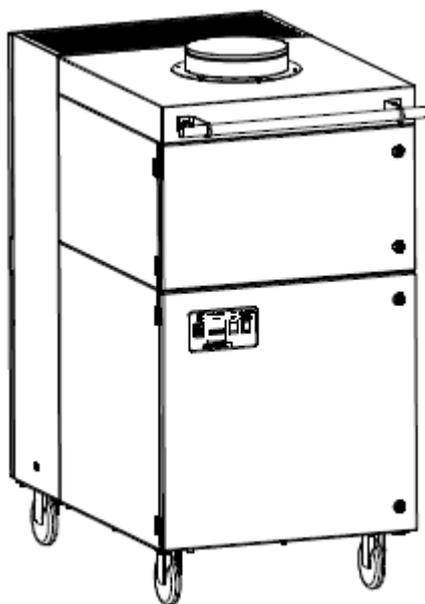




Mode d'emploi

(traduction du mode d'emploi original)

Cleanmaster Basic



Sommaire

1. Généralités	4
2. Description de l'unité	5
2.1. Représentation de l'unité	5
2.2. Mode opératoire de l'unité	6
2.3. Utilisation conforme	6
3. Consignes de sécurité	7
3.1. Définition des symboles de danger	7
3.2. Consignes générales de sécurité	7
4. Stockage, transport et installation du dispositif	8
5. Mise en service	9
5.1. Connexion de la conduite d'admission et d'évacuation d'air vicié	9
5.2. Connexion électrique	10
6. Opération de l'unité	11
6.1. Description des éléments de réglage	11
7. Maintenance	12
7.1. Remettre à l'état d'entretien	12
7.2. Remplacer le tapis du préfiltre	13
7.3. Remplacer le filtre à particules	14
7.4. Remplacer le charbon actif / la cassette à charbon actif	14
7.4.1. Remplacer le charbon actif	15
7.4.2. Remplacer la cassette à charbon actif	17
8. Démontage / Mise au rebut	17
9. Diagnostic / Résolution des pannes	18
10. Liste des pièces détachées	19
11. Données techniques	20
12. Déclaration CE de conformité	21
13. Protocole d'instruction	22
14. Intervalles d'entretien	23



14.1. Les entretiens en fonction de l'utilisation	23
14.2. Entretiens généraux	23
14.2.1. Inspection visuelle de l'unité	24
14.2.2. Inspection visuelle des conduites afin de détecter des dépôts de poussières	24
14.2.3. Essai de fonctionnement de l'unité	25
14.2.4. Contrôle électrique des conduites électriques et des mises à la terre	25

1. Généralités

Nous vous félicitons pour l'achat du produit de TEKA.

Nos ingénieurs ont pour objectif le développement continu de nos systèmes de filtre afin de garantir qu'ils soient toujours à la pointe de la technologie. Malgré tout, une application erronée ou des erreurs humaines peuvent constituer une menace pour votre sécurité. Pour une utilisation efficace du système de filtre, veuillez respecter les points suivants



Le transport, l'opération, la maintenance et la réparation de l'unité doivent uniquement être effectués par du personnel autorisé et formé. L'opérateur veille à ce que le personnel opérant prend note de ce manuel d'utilisation.

Veuillez lire ce mode d'emploi avant d'utiliser le dispositif et respecter les consignes de sécurité, afin d'éviter les blessures !

Veuillez bien conserver ce mode d'emploi ! Considérez ce mode d'emploi comme faisant partie intégrante du produit !

Respectez toutes les consignes mentionnées sur le produit !

Des modifications ou des reconstructions que l'opérateur effectue sur l'unité sans l'autorisation du fabricant peuvent être des nouvelles sources de danger ou conduire à l'invalidité des réclamations sous garantie.

Respectez les indications du fabricant. N'hésitez pas à contacter le fabricant en cas d'incertitudes :

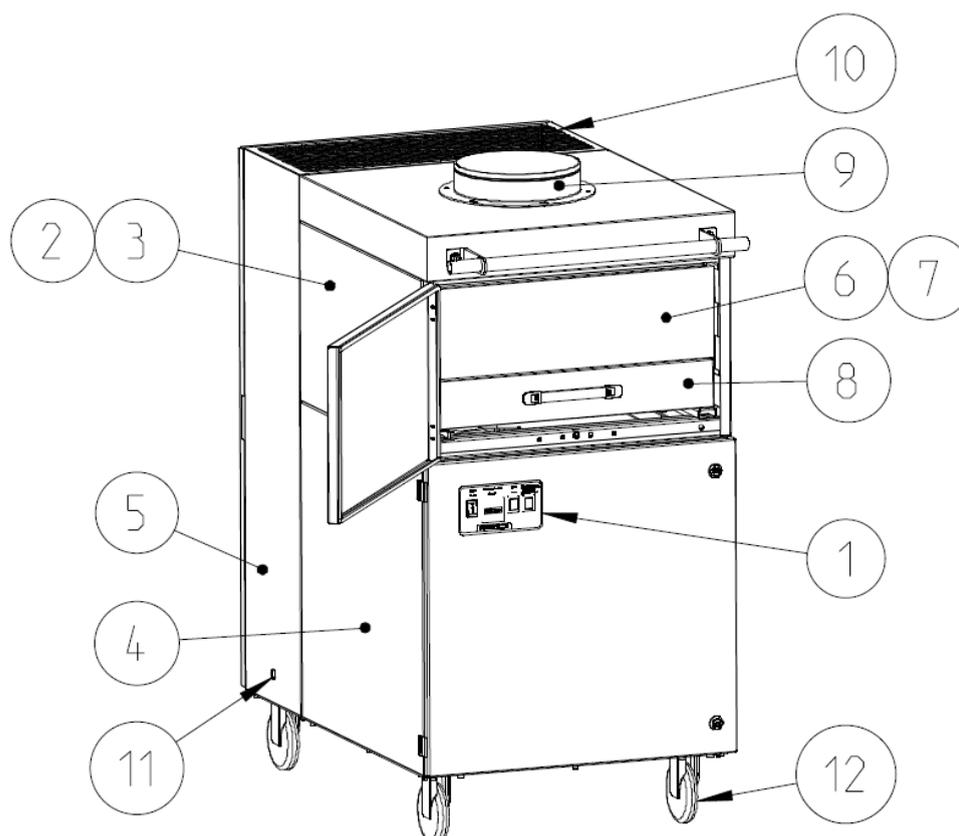
Tel: +49 2541-84841-0

E-Mail: info@teka.eu

2. Description de l'unité

2.1. Représentation de l'unité

Exemple d'installation:



Z.Nr. 19505701

Pos.1	Clavier de la commande	Pos.9	Orifice d'aspiration
Pos.2	Boîtier de filtre à particules	Pos.10	Grille d'air évacué
Pos.3	Boîtier de charbon actif	Pos.11	Câble de distribution avec fiche d'alimentation
Pos.4	Boîtier de ventilateur	Pos.12	Roulettes
Pos.5	Boîtier de insonorisation		
Pos.6	Filtre à particules		
Pos.7	Tapis du préfiltre (inséré dans le filtre à particules)		
Pos.8	Cassette à charbon actif		

2.2. Mode opératoire de l'unité

L'unité de filtration sert à aspirer et filtrer l'air pollué (conformément à l'utilisation conforme). Dans la section de filtration de l'unité, les particules grossières sont séparées au tapis du préfiltre. Le filtre à particules consécutif sépare aussi les fumées et poussières fines. Le filtre à charbon actif lie des gaz et des odeurs désagréables. Une surveillance automatique des filtres signale la nécessité de nettoyer ou de remplacer le filtre. L'air purifié est conduit dans la zone de travail.

2.3. Utilisation conforme

L'appareil est destiné à un usage commercial. Si l'équipement est mis à la disposition du public, il ne doit jamais être utilisé sans surveillance par le personnel autorisé par l'exploitant.

L'unité de filtration est destinée à l'aspiration et à la filtration des fumées produites par des applications laser ou des postes de brasage.

	AVERTISSEMENT
	<p>Une utilisation non conforme de l'unité peut entraîner un endommagement des pièces et même conduire à des risques pour la vie ou l'intégrité corporelle !</p> <p>L'unité ne doit pas être utilisée pour aspirer des fumées de soudure contenant de la vapeur d'huile, des poussières et gaz explosifs, des mélanges hybrides, des substances incandescentes ou brûlantes, des gaz, de l'eau, etc. L'unité ne doit pas être mise en opération dans les zones explosives.</p> <hr/> <p>Risques liés au dégagement d'un incendie.</p> <p>Si le matériau aspiré est de la fumée / des poussières inflammables, l'exploitant doit déterminer au préalable les mesures de protection à prendre contre l'incendie.</p>

3. Consignes de sécurité

3.1. Définition des symboles de danger

Le dispositif a été construit selon l'état de la technique et des règles techniques reconnues en matière de sécurité. Il est cependant possible que son utilisation expose l'opérateur ou les tiers à des risques de blessures ou de mort. La machine est aussi susceptible d'être endommagée ou de provoquer d'autres dégâts. Dans ce manuel d'utilisation nous mettons en garde en utilisant des indications correspondantes.

	AVERTISSEMENT
	<p>AVERTISSEMENT Ces indications indiquent des dangers qui peuvent conduire à <u>des blessures ou à la mort</u>.</p>

	ATTENTION
	<p>ATTENTION Ces indications indiquent des dangers qui peuvent conduire à <u>des blessures</u>.</p>

	AVIS
	<p>AVIS Ces indications indiquent des dangers qui peuvent conduire à <u>des dégâts matériels</u>.</p>

	Des notes d'informations ne sont pas des indications de danger, mais elles attirent l'attention sur des informations utiles.
---	--

3.2. Consignes générales de sécurité

	AVERTISSEMENT
	<p>Risques liés à une utilisation inappropriée / des travaux non autorisés. L'exploitant doit assurer que le personnel autorisé par lui-même a été informé de toutes les instructions de ce manuel. L'exploitant veille à ce que tous les travaux ne sont effectués que par du personnel qualifié et instruit. Nous vous conseillons d'utiliser à cet effet le protocole d'instruction (voir chapitre « Protocole d'instruction »). Des non-spécialistes sont autorisés à utiliser l'unité après avoir reçu des instructions adéquates. Mais ils ne sont pas autorisés à effectuer des installations, des réparations et des maintenances.</p> <hr/> <p>Risques provoqués par un incendie. En cas d'incendie, si possible, l'unité doit immédiatement être mise en arrêt ou déconnectée de l'alimentation. L'opérateur doit au préalable déterminer des mesures d'extinction qui doivent immédiatement être entamées.</p>



AVERTISSEMENT

Risques provoqué par un risque d'électrocution.

L'opérateur veille à ce que des installations et des moyens d'exploitation électriques ne soient pas montés, modifiés ou maintenus en bon état par un électricien ou sous la direction et la surveillance d'un électricien spécialisé. N'effectuez aucun travail sur les composants si vous n'êtes pas sûr qu'ils ne sont pas sous tension. Si cela s'avère nécessaire, veuillez couper l'alimentation électrique du dispositif et sécurisez-le contre une remise en service.

4. Stockage, transport et installation du dispositif



AVERTISSEMENT

Risque de blessure lié à des éléments de l'unité renversés ou non fixés lors du stockage ou du transport.

L'unité doit être sécurisée contre tout renversement et glissement lors du stockage et du transport. Personne ne doit se tenir sous ou à côté de la charge lorsque celle-ci est soulevée ou déposée. Les chariots élévateurs/chariots à fourche/grues de transport doivent avoir une force portante suffisante. Faites attention aux inégalités du sol lors du transport. Évitez une mise en mouvement par secousses.

Risque lié à des renversements et des dégâts fonctionnels au lieu d'installation.

L'unité doit être installée sur un support approprié. Le support doit être sans vibration et aligné horizontalement. L'opérateur doit vérifier la charge admissible du support. Dès que l'unité arrive à sa destination finale prévue, les freins des roues de guidage doivent être activés.



AVIS

Endommagement ou déficience fonctionnelle de l'unité liés à des intempéries.

L'unité doit être entreposée dans un endroit sec et être protégée contre l'humidité lors du transport. L'unité n'est en principe pas conçue pour une utilisation à l'extérieur.

5. Mise en service

	AVERTISSEMENT
	<p>Risques provoqués par une installation défectueuse de l'unité. Assurez-vous avant la mise en service de l'unité que les mesures de mise en service décrites dans ce chapitre soient effectuées. Avant la mise en marche toutes les portes de l'unité doivent être fermées et toutes les connexions nécessaires doivent être raccordées. Veuillez ne pas utiliser l'unité si des pièces sont défectueuses, manquantes ou endommagées. Contrôlez le bon état de l'unité avant la mise en marche. L'unité ne doit pas être opérée sans éléments de filtrage.</p>

	AVIS
	<p>Endommagement des conduites de distribution. Assurez-vous que les conduites de distribution sont protégées contre des endommagements causés par un chariot à fourche ou similaire. Protégez toutes les conduites de distribution contre la chaleur, l'humidité ou des arêtes pointues.</p>

5.1. Connexion de la conduite d'admission et d'évacuation d'air vicié

Pour capturer l'air pollué il faut connecter une conduite d'admission à l'orifice d'aspiration (cf. chapitre 2.1).

	ATTENTION
	<p>Risque pour les voies respiratoires en raison de l'air ambiant contaminé. Possibilité de dépôts de poussière dans la conduite d'aspiration. Démarrez uniquement l'installation lorsque la tuyauterie d'aspiration nécessaire a été installée. La tuyauterie d'aspiration doit être installée conformément au champ d'application de manière à éviter autant que possible les dépôts de poussière dans la tuyauterie d'aspiration. Si TEKA ne l'a pas déjà fait, il faut faire appel à un spécialiste. Si des éléments de captage font partie de la tuyauterie d'aspiration (bras d'aspiration, grilles de tubes, etc.), ils doivent également être pris en compte dans la conception. Si c'est le cas, les utilisateurs doivent être informés si des éléments de captage peuvent être utilisés en même temps, et lesquels. De même, lors de la mise en service définitive, les dispositifs de régulation (p. ex. clapets d'étranglement) des différents éléments de captage doivent être réglés de manière appropriée.</p>

La conduite d'admission doit être équipée d'éléments de collecte (bras d'aspiration, tuyau flexible d'aspiration, grille, etc.) selon le cas d'application.

Si un élément de collecte avec hotte d'aspiration est utilisé, la hotte d'aspiration doit suivre le joint soudé, si possible en utilisant les mouvements des fumées de soudure d'origine thermique.

⚠ ATTENTION Mais il faut éviter des points de contact entre la pièce à usiner et la hotte d'aspiration (et en générale entre la pièce à usiner et l'unité de filtration) afin d'éviter que le courant de soudage repasse via le conducteur de protection de l'unité de filtration à la machine à souder.

Si l'air doit être directement aspiré par une machine placée en amont, la conduite d'admission doit être connectée à l'ouverture de collecte de la machine placée en amont.

L'air purifié est reconduit dans la zone de travail via une grille d'évacuation (cf. chapitre 2.1.) (mode à circulation d'air). Si vous souhaitez faire sortir l'air purifié de la zone de travail, il faut monter une conduite d'évacuation d'air vicié à la grille d'évacuation.

5.2. Connexion électrique

	AVIS
Risque de dégâts matériels provoqué par une fausse tension d'alimentation. Respectez la correcte alimentation en courant lors de la connexion. Respectez les indications sur la plaque signalétique.	

- Connectez le câble de distribution (cf. chapitre 2.1.) au réseau électrique.
- Lors de la première mise en marche, veillez à ce que la roue à aubes du ventilateur tourne dans le bon sens. Sinon, une faible puissance d'aspiration en est la conséquence. Pour le contrôle visuel, une étiquette est collée au fond du boîtier collecteur de poussières (cf. chapitre 2.1). Pour les bornes de raccordement de 400V et 500V, le champ tournant peut être réglé incorrectement et doit, le cas échéant, être modifié. Mettez l'unité en service pour une courte durée et remettez-la hors service. Le ventilateur démarre lentement, et le sens de rotation peut être comparé à l'étiquette.

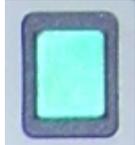
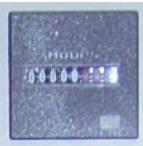


⚠ ATTENTION Dans le cas d'un mauvais sens de rotation du ventilateur, la puissance d'aspiration est réduite.

6. Opération de l'unité

6.1. Description des éléments de réglage

Éléments de réglage pour la commande de l'unité		
Représentation	Désignation	Description / fonction
	Interrupteur arrêt/mise en marche	L'unité est arrêtée et mise en marche à l'aide de cet interrupteur.  Quand l'unité est arrêtée, elle n'est pas débranchée du réseau électrique.

Éléments de réglage pour des messages d'état et d'erreur		
Représentation	Désignation	Description / fonction
	Témoin lumineux «rouge»	Quand le témoin lumineux s'allume, le débit volumétrique d'air de l'unité n'est plus suffisant. Des éléments de filtrage doivent être nettoyés ou échangés. Si vous utilisez des éléments de collecte avec une hotte d'aspiration, il est possible que le(s) clapet(s) d'étranglement est/ont fermé(s). Dans ce cas, il faut l'/les ouvrir.
	Voyant lumineux «vert»	Quand le voyant lumineux s'allume, l'unité est en marche.
	Compteur d'heures de service	Le nombre d'heures que l'unité a déjà été en service est affiché.

7. Maintenance

Conformément aux réglementations nationales en vigueur, l'opérateur doit réaliser des essais de mise à l'épreuve et de fonctionnement. S'il n'y a pas de réglementations nationales différentes, nous recommandons des inspections visuelles et des essais de fonctionnement de l'unité réguliers conformément au chapitre « Intervalles d'entretien ».



Vous trouverez le chapitre « Intervalles d'entretien » à la fin de ce document. Les entretiens généraux (inspection visuelle, etc.) y sont également définis.

Au chapitre « Intervalles d'entretien » vous trouverez également des indications sur les intervalles d'entretien des éléments de filtrage. Mais il ne s'agit que des recommandations. Selon le cas d'application (travail en plusieurs équipes, poussières produites,...) il peut être nécessaire d'adapter les intervalles d'entretien par l'opérateur.

Les entretiens nécessaires en raison de l'opération de l'unité sont décrits ici.



AVERTISSEMENT

Les opérations effectuées sur l'installation ouverte vous exposent à un danger d'électrocution et de remise en marche inopiné de la machine. Dans ces deux cas, de sérieux risque de blessures et de mort existent.

Mettez l'unité en mode de maintenance avant de nettoyer et maintenir l'unité, avant d'échanger des pièces ou avant de changer vers une fonction différente (cf. chapitre « Remettre à l'état d'entretien »).

La remise en service de l'appareil doit être effectuée exclusivement après avoir vérifié que le dispositif se trouve dans un état de fonctionnement correspondant à celui d'avant la panne.



ATTENTION

Danger potentiel pour les voies respiratoires en raison.

Toutes les opérations de maintenance doivent être effectuées dans un espace suffisamment aéré et le port d'un masque de protection adapté est obligatoire ! Nous recommandons : un demi-masque de protection respiratoire DIN EN 141/143 niveau de protection P3. Lors des opérations de maintenance, traitez les filtres et les composants de manière prudente afin d'éviter des tourbillons de poussière.



L'opérateur est obligé de stocker et d'éliminer la poussière accumulée dans le respect des directives nationales et régionales. Lors des opérations de maintenance et de nettoyage, veuillez respecter toutes les directives environnementales en vigueur. Les polluants et les filtres doivent être stockés et éliminés conformément aux directives en vigueur. Nous vous conseillons de contacter une société locale spécialisée dans l'élimination de déchets en cas d'incertitudes.

7.1. Remettre à l'état d'entretien

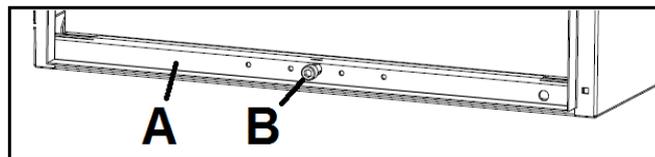
- Mettez l'unité hors service. Retirez ensuite la fiche d'alimentation. Sécurisez l'unité contre une remise en marche non autorisée pendant la maintenance.
- À la fin des travaux de maintenance l'unité peut être reconnectée au réseau électrique.

7.2. Remplacer le tapis du préfiltre

Le tapis du préfiltre est placé en amont du filtre à particules et sépare les particules grossières. Ceci augmente la durée de vie du filtre à particules.

Le tapis du préfiltre doit être échangé après expiration d'un certain nombre d'heures de service. Ce nombre résulte de la quantité de poussière produite, et de ce fait ne peut pas être prédéterminé. Le tapis du préfiltre doit être échangé au plus tard lors de l'échange du filtre à particule.

	ATTENTION
Des soulèvements de tourbillon de poussières sont possibles. Le tapis du préfiltre est un élément de filtrage à usage unique. N'essayez pas de nettoyer l'élément de filtrage.	



- Ouvrez la porte de service du boîtier de filtre à particules (cf. chapitre 2.1).
- Abaissez le dispositif de levage (A) en tournant la vis de verrouillage (B). Pour cela, utilisez la clé six pans qui se trouve à droite à côté de la vis de verrouillage.
- Retirez le filtre à particules (cf. chapitre 2.1) de manière prudente du boîtier.
- Prélevez le tapis du préfiltre du filtre à particules et stockez et éliminez-les conformément aux réglementations.
- Insérez un nouveau tapis du préfiltre dans le filtre à particules.
AVIS N'utilisez que des filtres de rechange de TEKA. Sinon le fonctionnement correct de l'unité ne peut pas être assuré.
- Glissez le filtre à particules dans le boîtier de filtre à particules.
- Faites monter le dispositif de levage en tournant la vis de verrouillage en sorte que le filtre à particules soit posé étroitement contre le boîtier au-dessus.
- Fermez la porte de service.

7.3. Remplacer le filtre à particules

Remplacer le filtre à particules devient nécessaire quand la commande de l'unité signale l'erreur correspondante. (cf. chapitre « Description des éléments de réglage ».)



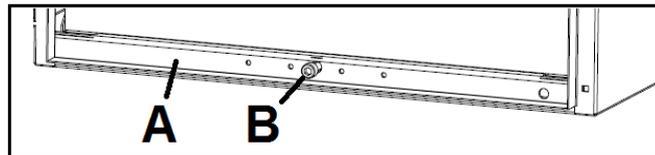
ATTENTION

Des soulèvements de tourbillon de poussières sont possibles.

Le filtre à particules est un élément de filtrage à usage unique. N'essayez pas de nettoyer l'élément de filtrage.



Lors de l'échange du filtre à particules il faut également remplacer le tapis du préfiltre.



- Ouvrez la porte de service du boîtier de filtre à particules (cf. chapitre 2.1).
- Abaissez le dispositif de levage (A) en tournant la vis de verrouillage (B). Pour cela, utilisez la clé six pans qui se trouve à droite à côté de la vis de verrouillage.
- Retirez le filtre à particules (cf. chapitre 2.1) de manière prudente du boîtier.
- Glissez le nouveau filtre à particules dans le boîtier de filtre à particules.
- **AVIS** N'utilisez que des filtres de rechange de TEKA. Sinon le fonctionnement correct de l'unité ne peut pas être assuré.
- Faites monter le dispositif de levage en tournant la vis de verrouillage en sorte que le filtre à particules soit posé étroitement contre le boîtier au-dessus.
- Fermez la porte de service.

7.4. Remplacer le charbon actif / la cassette à charbon actif

Le charbon actif lie des gaz et des odeurs désagréables. Dès que des odeurs se font remarquer dans l'air purifié, le charbon actif doit être remplacé.

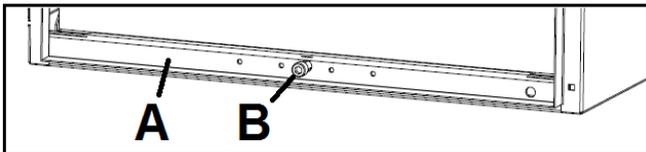
Au plus tard quand le filtre principal de l'unité est remplacé, pensez à également remplacer le charbon actif. Car l'impureté du charbon actif réduit la puissance d'aspiration (totale) de l'unité de filtration.

Remplacez le charbon actif qui se trouve dans la cassette à charbon actif. De manière alternative, vous pouvez échanger la cassette à charbon actif entières. Ces deux possibilités nécessitent des pièces de rechange différentes (cf. liste des pièces détachées).



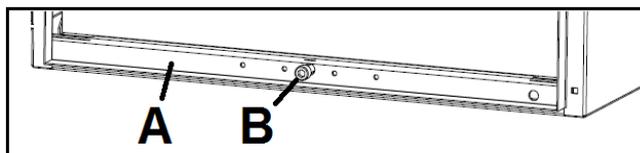
Le degré de saturation du charbon actif n'est pas surveillé par l'unité.

7.4.1. Remplacer le charbon actif

<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrez la porte de service du boîtier de charbon actif (cf. chapitre 2.1). • Abaissez le dispositif de levage (A) en tournant la vis de verrouillage (B). Pour cela, utilisez la clé six pans qui se trouve à droite à côté de la vis de verrouillage. • Retirez les éléments de filtration complètement de manière prudente du boîtier. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Détachez le couvercle de la cassette à charbon actif, en desserrant les vis. <i>(La cassette à charbon actif illustrée peut être d'une autre taille que celle de votre système de filtration. Le principe reste identique.)</i> • Retirez la natte filtrante supérieure. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Videz prudemment le charbon actif. Le charbon actif usagé doit être déposé et éliminé dans un récipient approprié. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Retirez la natte filtrante inférieure. • Insérez une nouvelle natte filtrante. Celle-ci doit recouvrir entièrement la grille du fond. 	

<ul style="list-style-type: none"> Remplissez la cassette de charbon actif avec précaution. Versez le charbon actif petit à petit en le répartissant uniformément et en appuyant légèrement. <p>AVIS N'utilisez que des filtres de rechange de TEKA. Sinon le fonctionnement correct de l'unité ne peut pas être assuré.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Remplissez la cassette avec le charbon actif jusqu'à la hauteur de la surface de contact (A), puis lissez. Placez la nouvelle natte filtrante supérieure sur le charbon actif. Si nécessaire, découpez la natte filtrante à la bonne taille. La taille doit correspondre aux dimensions du couvercle. 	
<ul style="list-style-type: none"> Revissez le couvercle. Le couvercle doit alors appuyer la natte filtrante supérieure sur tout le pourtour contre la surface de contact de la cassette de charbon actif. 	
<ul style="list-style-type: none"> Glissez le filtre complet dans le boîtier de filtre. Veillez à ce que les éléments de filtrage soit placés dans le bon ordre. Faites monter le dispositif de levage en tournant la vis de verrouillage en sorte que la cassette de charbon actif soit posée étroitement contre le boîtier au-dessus. Fermez la porte de service. 	

7.4.2. Remplacer la cassette à charbon actif



- Ouvrez la porte de service du boîtier de charbon actif (cf. chapitre 2.1).
- Abaissez le dispositif de levage (A) en tournant la vis de verrouillage (B). Pour cela, utilisez la clé six pans qui se trouve à droite à côté de la vis de verrouillage.
- Retirez les éléments de filtration complètement de manière prudente du boîtier. (Si un cadre de distance est installé comme supplément, il doit également être retiré de manière prudente.)
- Remplacez la cassette de charbon actif.
AVIS N'utilisez que des filtres de rechange de TEKA. Sinon le fonctionnement correct de l'unité ne peut pas être assuré.
- Glissez le filtre complet dans le boîtier de filtre. Veillez à ce que les éléments de filtrage soit placés dans le bon ordre.
- Faites monter le dispositif de levage en tournant la vis de verrouillage en sorte que la cassette de charbon actif soit posée étroitement contre le boîtier au-dessus.
- Fermez la porte de service.

8. Démontage / Mise au rebut

Seul un personnel autorisé a le droit de démonter la machine.

	AVERTISSEMENT Danger provoqué par un risque d'électrocution. L'unité doit être déconnectée de l'alimentation électrique et de toutes les conduites de distribution avant son démontage.
---	---

	ATTENTION Des tourbillons de poussière sont possibles en raison des poussières déposées. Portez une protection respiratoire appropriée et des vêtements protecteurs lors de tous les travaux.	
---	---	---

	L'opérateur est obligé de stocker et d'éliminer la poussière accumulée dans le respect des directives nationales et régionales.
---	---

9. Diagnostic / Résolution des pannes

Le tableau présente une liste de causes d'erreurs possibles.

 Veuillez trouver les explications des affichages de panne signalés par des éléments de réglage au chapitre « Description des éléments de réglage ».

La remise en service de l'appareil doit être effectuée exclusivement après avoir vérifié que le dispositif se trouve dans un état de fonctionnement correspondant à celui d'avant la panne. Les réparations doivent exclusivement être effectuées par le personnel de TEKA ou par un personnel dûment autorisé par l'opérateur suite à la consultation préalable de l'entreprise TEKA GmbH par celui-ci.

Pour toutes les opérations de réparation, veuillez respecter les consignes des sections « Consignes de sécurité » et « Maintenance ». En cas d'incertitude, n'hésitez pas à contacter notre service Client TEKA: Tel.: +49 2541-84841-0 E-Mail: info@teka.eu

Panne	Cause	Solution
L'installation ne démarre pas	L'unité n'est pas connectée à l'alimentation en courant.	Connectez l'unité à l'alimentation en courant.
	La prise ne délivre pas d'électricité.	Contrôler le réseau électrique et résoudre la panne si elle existe.
Puissance d'aspiration trop faible (les fumées sont à peine aspirées).	Les composants du filtre sont obstrués.	Remplacer les éléments du filtre. Éliminer le filtre ancien selon les directives légales en vigueur !
	Tuyau/conduit d'aspiration endommagé.	Remplacer le tuyau/conduit d'aspiration endommagé.
	Le moteur tourne dans la mauvaise direction.	Il faut modifier le champ tournant du point de connexion du réseau.
	L'orifice d'évacuation de l'air est rétréci.	Contrôler l'orifice d'évacuation et résoudre le problème identifié.
	Le conduit d'aspiration est rétréci.	Contrôler le conduit d'aspiration et résoudre le problème identifié.
	Le clapet d'étranglement de la hotte d'aspiration est fermé.	Ouvrir le clapet d'étranglement.
L'unité fait beaucoup de bruit.	Le moteur tourne dans le mauvais sens de rotation.	Changez le champ tournant du point de raccordement au réseau.
	Les conduites d'admission ou d'évacuation d'air ne sont pas montées.	Montez les conduites/tubes flexibles.
	L'unité n'est pas étanche.	Contrôlez l'étanchéité de l'unité.

10. Liste des pièces détachées

Éléments filtrantes	N° d'article
Tapis du préfiltre "M5" (10 pièces / 610 x 610 x 20 mm)	10032
Filtre à particules "H13" (610 x 610 x 186)	100357
Cassette à charbon actif, 14 kg charbon actif (610 x 610 x 100) ou: 14 kg charbon actif, y compris les nattes filtrantes en non-tissé	97053 100197509

11. Données techniques

Variante		Cleanmaster Basic 15	Cleanmaster Basic 22
Tension de raccordement	V	400	
Fréquence	Hz	50	
Type de courant	Ph	3	
Puissance du moteur	kW	1,5	2,2
Débit volumétrique d'air max.	m³/h	1500	2000
Dépression max.	Pa	2800	2800
Type de protection		IP54	
Classe ISO		F	
Capacité de séparation	%	> 99	
Largeur profondeur hauteur	mm	665	665
	mm	1010	1010
	mm	1280	1280
Poids	kg	220	230
Niveau de pression acoustique	dB(A)	68	68
Température ambiante	°C	+5 à +35 (en fonctionnement) -10 à +40 (pendant le transport et le stockage)	
Température maximale des fumées/poussières aspirés au point de collecte	°C	+50	
Niveau d'humidité max.	%	70	

12. Déclaration CE de conformité

conformément à la Directive machine 2006/42/CE, Annexe II, 1 A

TEKA Absaug- und Entsorgungstechnologie GmbH

Millenkamp 9, D-48653 Coesfeld

Tel.: +49 2541-84841-0

E-Mail: info@teka.eu

Internet: www.teka.eu

Désignation de l'unité : Cleanmaster Basic

Nous déclarons par la présente, sous notre propre responsabilité, que le produit mentionné ci-dessus, à partir du numéro de série A21100010011001 ou bien P51000010011001, répond aux normes suivantes:

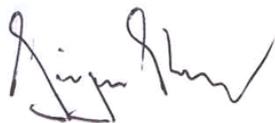
Directive machine: 2006/42/CE

Compatibilité électromagnétique: 2014/30/EU

Cette déclaration perd sa validité si l'unité est soumise à des modifications qui ne sont pas convenues avec le fabricant sous forme écrite.

Mandataire responsable de la documentation technique:

TEKA Absaug- und Entsorgungstechnologie GmbH, Millenkamp 9, D-48653 Coesfeld



(Jürgen Kemper, Direction)

Coesfeld, 03.01.2022

13. Protocole d'instruction

Désignation de l'unité : Cleanmaster Basic

(Ce formulaire peut être utilisé par l'exploitant pour consigner l'instruction de ses employés. L'instruction doit uniquement être effectuée des personnes autorisées. Veuillez respecter les consignes de la section « Consignes de sécurité ».)

Avec sa signature le collaborateur confirme qu'il a été instruit dans les points suivants:

Instruction	complété
Description de l'installation	
Mode de fonctionnement et section d'application de l'installation	
Explication des avis de sécurité	
Procédure en cas d'incendie	
Explication des éléments de réglage	
Échangeement et décolmatage des éléments filtrantes	
Élimination appropriée	
Opérations de maintenance / intervalles d'entretien	

Nom de l'employé (lisible)	Signature

La formation a été réalisée par (lisible):	
Signature:	

14. Intervalles d'entretien

14.1. Les entretiens en fonction de l'utilisation

Les entretiens nécessaires en raison de l'opération de l'unité sont décrits ici. Les intervalles d'entretien sont des recommandations. Selon le cas d'application (travail en plusieurs équipes, poussières produites,...) il peut être utile d'adapter les intervalles d'entretien, de changement et de nettoyage par l'opérateur.

Les travaux de maintenance doivent toujours être documentés à l'aide d'un protocole.

Les procédures des mesures d'entretien sont décrites au chapitre « Maintenance ».

Mesure d'entretien	Chapitre	Intervalle d'entretien	
		Recommandé par TEKA	Déterminé par l'exploitant
Changement le filtre à particules	7.3	La saturation de la filtre à particules est automatiquement surveillée par l'unité de filtration et n'est donc soumise à aucun intervalle d'entretien. L'unité de filtration déclenche une alarme dès qu'un échange des cartouches de filtre est nécessaire.	
Échange du charbon actif / de la cassette à charbon actif (ou contrôle du degré de pollution)	7.4	s'il y a des odeurs / lors de l'échange du filtre principal	
Changement le tapis du préfiltre (ou contrôle du degré de pollution)	7.2	mensuel	

14.2. Entretiens généraux

Les entretiens décrits ici sont ceux qui doivent être effectués indépendamment de l'opération de l'unité.

L'opérateur est obligé d'effectuer des contrôles répétés et des essais de fonctionnement conformément aux dispositions nationales. S'il n'y a pas de réglementations nationales différentes, les intervalles d'entretien décrits ici doivent être respectés.

Les travaux de maintenance doivent toujours être documentés à l'aide d'un protocole.

Mesure d'entretien	Chapitre	Intervalle d'entretien
Inspection visuelle de l'unité	14.2.1	hebdomadaire
Inspection visuelle des conduites afin de détecter des dépôts de poussières	14.2.2	mensuel
Essai de fonctionnement de l'unité	14.2.3	mensuel
Contrôle électrique des conduites électriques et des mises à la terre	14.2.4	annuel

14.2.1. Inspection visuelle de l'unité

Inspection visuelle: Constater qu'il n'y a pas de défauts visibles qui peuvent influencer la sécurité.

	AVERTISSEMENT
	Danger provoqué par l'état opérationnel de l'unité. Suivez la procédure comme décrite au chapitre « Remettre à l'état d'entretien ».

Effectuez les étapes suivantes lors du inspection visuel:

- Vérifiez que tous les éléments de conduites, les jonctions de câbles ainsi que tous les tuyaux nécessaires sont connectés à l'unité de filtration.
- Assurez-vous que toutes les parties sont solidement reliées.
- Vérifiez qu'il n'y a pas de sortie de poussière aux points de raccordement de l'unité de filtration.
- Vérifiez qu'il n'y a pas de corrosion ou endommagement/changement du revêtement aux parties métalliques.
- Contrôlez la partie intérieure du filtre et le boîtier du filtre.
- Contrôle visuel des éléments de contrôle et de commande et vérifiez qu'il n'y a pas d'endommagement aux câbles extérieures.

14.2.2. Inspection visuelle des conduites afin de détecter des dépôts de poussières

Inspection visuelle: Constater qu'il n'y a pas de défauts visibles qui peuvent influencer la sécurité.

	AVERTISSEMENT
	Danger provoqué par l'état opérationnel de l'unité. Suivez la procédure comme décrite au chapitre « Remettre à l'état d'entretien ».

Effectuez les étapes suivantes lors du inspection visuel:

- Ouvrez la trappe de révision de la conduite et vérifiez qu'il n'y a pas de dépôts de poussières dans la conduite. Éliminez les dépôts de poussières.

14.2.3. Essai de fonctionnement de l'unité

	AVIS
<p>Risque de dégâts matériels provoqué par une installation défectueuse de l'unité. Effectuer l'essai de fonctionnement de l'installation comme décrit dans les chapitres précédents. Les travaux décrits au chapitre « Mise en service » doivent être terminés.</p>	

Effectuez les contrôles suivants lors de l'essai de fonctionnement:

- Mettez l'unité en service.
- Veillez aux bruits d'extérieur ou des vibrations pendant l'opération de l'unité.
- Un essai de fonctionnement doit toujours être effectué avec une machine d'usinage connectée/en marche. Contrôlez si la collecte de la poussière et de la fumée est suffisante. (Contrôle visuel.).

14.2.4. Contrôle électrique des conduites électriques et des mises à la terre

	AVERTISSEMENT
<p>Danger provoqué par un risque d'électrocution. L'opérateur veille à ce que tous les travaux avec des éléments électriques ne sont effectués que par un électricien ou sous la direction et la surveillance d'un électricien spécialisé.</p>	

L'unité est soumise à un contrôle électrique régulier par l'opérateur et est soumise à des normes nationales.

L'intervalle d'entretien ici recommandé correspond à la réglementation numéro 3 de l'assurance sociale allemande des accidents du travail et maladies professionnelles en vigueur en Allemagne pour les installations électriques et du matériel d'exploitation (anciennement connu sous le nom de BGV-A3).

Le contrôle ne doit être effectué que par un électricien spécialisé ou une personne formée en électrotechnique et en utilisant des appareils de mesure et de contrôle adaptés. L'étendue du contrôle et les procédures à suivre sont définis dans la norme nationale. Lors de l'examen veuillez, si nécessaire, resserrer tous les contacts dans l'armoire électrique et contrôler la solidité.